

**CRITERES D'ADMISSION EN GRANDE SECTION MATERNELLE  
POUR INFORMATION – DOCUMENT A USAGE ADMINISTRATIF**

**Objectifs:**

Les critères suivants visent à améliorer et clarifier le processus d'admission à la maternelle de l'école Telopea Park/ Lycée franco-australien de Canberra, en fonction des objectifs du programme bilingue. Ces critères ont pour souci d'établir une approche claire, juste et équitable du processus de sélection. Le programme binational offert à l'école Telopea Park est une opportunité mais aussi un défi pour certains élèves pour qui le bilinguisme français-anglais ne relève pas du projet familial, ou qui éprouvent des difficultés dans leur langue maternelle. Ces critères ont été établis après avoir évalué les éléments qui, selon notre expérience et notre expertise, donneront aux élèves les meilleures chances de réussite et de bien-être dans le programme bilingue. L'établissement n'a pas obligation de scolariser les frères et les soeurs ne répondant pas aux critères d'admission du courant bilingue.

**Principes:**

- Baser les critères linguistiques d'après le profil de l'enfant, de sa famille, ainsi que d'après l'héritage linguistique de l'élève
- Équilibrer les compétences linguistiques avec le niveau de préparation de l'enfant pour une éducation bilingue
- Démontrer l'importance du bilinguisme pour la famille ainsi que son engagement vis-à-vis du projet bilingue de l'école

	Critères	Evidence	Points
<b>Elève</b>	Compétences de compréhension et d'expression en français (rencontre avec FAPS / entretien avec l'élève)	Niveau courant	50
		Niveau intermédiaire	30
		Niveau débutant	10
	Readiness Statement -A compléter par l'école maternelle/la crèche- (social/emotionnel, academique, autonomie)	Acquis	50
		En cours d'acquisition	30
		Non acquis	10
	Scolarité en français (Réseau des écoles de l'AEFE incluant FAPS, une école maternelle homologuée et délivrant le programme français)	Bulletin/ Livret scolaire	30
Citoyenneté française ou citoyenneté d'un pays ayant le français comme langue officielle	Pièce d'identité (passeport, extrait de naissance, livret de famille)	40	
<b>Parent/ responsable</b>	Capacité à aider l'élève en français (entretiens téléphoniques, documents à fournir)	Courant - C1/C2	50
		Intermédiaire - B1/B2	30
		Débutant - A1/A2	10
	Motivation et implication envers le programme bilingue	Lettre (500 mots max.)	30
		<b>TOTAL:</b>	<b>/250</b>

Les compétences linguistiques sont évaluées selon le CECRL: <https://www.coe.int/en/web/common-european-framework-reference-languages/table-1-cefr-3.3-common-reference-levels-global-scale>